



RAPPORT ANNUEL 2016-2017

ALLIANCE PAYSANS ECOLOGISTES CONSOM'ACTEURS DE L'ISERE - RESEAU DES AMAP DE L'ISERE



Alliance PEC Isère – Réseau des AMAP
2 rue Gustave Flaubert – 38100 Grenoble
contact@alliancepec-isere.org – 09 72 55 45 38



En 2016, le réseau des AMAP a poursuivi son objectif...

Contribuer **au maintien et au développement de l'agriculture paysanne et à l'accès à une alimentation saine** :

- en informant et sensibilisant les citoyens sur les enjeux agricoles et alimentaires et les pratiques durables
- en accompagnant le développement des AMAP, des pratiques en AMAP et des fermes partenaires.



En 2016, le réseau des AMAP a regroupé...

67 AMAP : près de **2000 foyers amapiens** et près de **232 producteurs** qui se sont engagés.



En 2016, le réseau des AMAP a été représenté...

- Par **15 membres bénévoles administrateurs** qui ont participé aux réflexions et défini les orientations du réseau : 7 amapiens, 3 paysans, 2 sympathisants, 3 représentants d'associations partenaires.
- Par **plusieurs amapiens et paysans** qui ont accompagné le développement du mouvement des AMAP à travers leur participation aux actions du mouvement.



En 2016, le réseau des AMAP a été soutenu...

- Par les **adhésions des membres du réseau** pour un montant total de 24 242 € : 1 716 foyers en AMAP adhérents (19 237 €) et seulement 49 paysans (5 005 €).
35 % du montant des adhésions perçues ont été reversées au réseau régional pour mener des actions communes (création des outils, site internet, visites chez les paysans etc.)
- **Par Grenoble Alpes-Métropole**, politique en faveur de l'ESS et de l'agriculture (22 000 €)
- **Par Conseil Départemental Isère**, politique en faveur du développement durable (6 000 € mais cette subvention a diminué de 50% par rapport à 2015)
- **Par l'Etat** pour le Développement de la Vie associative (FDVA) (2 100 €)
- **La commune de Pinsot**, politique communale en faveur de l'agriculture (600 €)



Action 1 : Informer et sensibiliser les citoyens autour des enjeux agricoles et alimentaires et les pratiques durables

Projet 1 : Participation aux manifestations et invitations locales

Le réseau a principalement été partenaire et invité d'événements locaux :

- **Accueil d'une délégation basque à Grenoble**, formée de paysannes, représentants d'associations, syndicalistes, techniciens, professeurs, pour leur faire connaître la politique départementale sur l'alimentation mais aussi l'initiative des AMAP.
- **Eco-festival de Lumbin**, avec un stand sur les AMAP et l'animation de jeux sur les AMAP.
- **Festival « Les Bifurkations »**, à La Bifurk de Grenoble, avec l'organisation d'un marché bio de producteurs locaux et d'une restauration de cuisine paysanne.
- **Conférence-débat « L'alimentation et l'agriculture de demain : un retour aux sources ? »**, organisée par l'association du master Communication et Culture scientifiques et techniques de l'Université Grenoble Alpes à Echirolles, avec l'intervention d'un maraicher en AMAP sur les circuits-courts et les AMAP.
- **Ateliers autour du thème du développement durable**, organisés par l'école de l'ENSE3 auprès des étudiants et personnels de l'école, avec la présentation des AMAP.
- **Événement « Ensemble, cultivons l'avenir »**, à la MNEI de Grenoble (dans le cadre de la 11^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides), avec l'organisation d'un atelier cuisine et repas « Cuisinons et mangeons sans pesticides », puis d'une projection du film « Eau et bio » et de courts-métrages sur des alternatives aux pesticides en agriculture.
- **Soirée « Manger locale, une alternative aux pesticides »** à Villard de Lans, organisés par l'AMAP de Villard de Lans, avec la projection de deux films « Solutions locales pour un désordre global » de Coline Serreau et « Regards sur nos assiettes » de Pierre Beccu ; et d'un café citoyen « Mangeons local, échangeons nos bonnes pistes sur le territoire ».
- **Projection du film « L'élan »** de Maïté Mosca & Florence Schmidt, organisée par le Cinéma Huit et Demi et l'AMAP de Villefontaine.
- **Village d'acteurs locaux**, avec un stand sur les AMAP et une projection-débat du film « Demain » de Cyril Dion au Méliès de Grenoble, suivie d'échanges avec Cyril Dion et des représentants d'initiatives locales, dont le réseau des AMAP.

Le réseau met à disposition des membres des outils d'information et de sensibilisation pour les diverses manifestations.



Projet 2 : Organisation et expérimentation des portes ouvertes des AMAP

Les membres du réseau ont expérimenté un temps fort pour faire connaître les AMAP et permettre leur développement : les « **Portes ouvertes des AMAP** » en Isère.

- Réalisation d'une inter-AMAP de présentation du projet lors de l'AG de l'association.
- Création d'affiches et flyers personnalisables pour la communication des AMAP : l'association a fait appel à un graphiste pour réaliser ces supports.
- Communication sur l'événement dans les médias (presse, radio, internet etc.).
- Réalisation de 2 formations inter-AMAP pour la mise à disposition des outils de communication et de découverte de jeux d'animation pour les portes ouvertes de chaque AMAP.
- 40 AMAP ont participé à l'événement et ont ainsi « ouvert leurs portes ».
- Environ 240 familles sont venues rencontrer et s'informer sur les AMAP et près d'une soixantaine de familles ont rejoint une AMAP.



Projet 3 : Formation des porteurs de projet agricoles au métier de paysan en AMAP dans les établissements agricoles

Les membres du réseau sont intervenus au lycée agricole de St Ismier pour sensibiliser les futurs agriculteurs de demain à l'agriculture paysanne et/ou biologique et à la commercialisation en circuit-court, notamment en AMAP (avec la découverte du métier de paysan en AMAP).

Cette intervention s'est inscrite dans le cadre d'un forum avec les acteurs d'INPACT (INItiatives Pour le développement d'une Agriculture Citoyenne et territoriale), regroupant des structures comme Adabio, Terre de Liens, Addear, l'Afocg, Accueil Paysan, qui soutiennent un développement agricole et rural durable.

- Intervention du réseau des AMAP, avec le témoignage d'une paysanne en AMAP.
- Echanges avec les élèves autour du foncier, l'accueil à la ferme, la commercialisation, l'implication des paysans sur le territoire.
- *59 élèves étaient présents avec pour plusieurs d'entre eux de nombreux projets d'installation et de perspective d'entrer en partenariat avec des AMAP : élèves de BPREA de St Ismier, de La Côte St André, de la Motte Servolex et des élèves de la MFR de Vif.*



Projet 4 : Co-réalisation d'un film documentaire « Gaspillage alimentaire : de quoi en faire tout un plat ! »

Depuis 2015, le réseau des AMAP de l'Isère portait avec l'association Repérages (audiovisuel) un projet de valorisation des initiatives visant à faire reculer le gaspillage alimentaire, dans le cadre d'un appel à projet lancé par La Métro "Moins gaspiller, la bonne idée" :

- La co-réalisation du film « Gaspillage alimentaire : de quoi en faire tout un plat ! » d'une vingtaine de minutes a abouti en 2016. Ce film met en avant des actions concrètes positives menées par des acteurs locaux du territoire de l'agglomération grenobloise pour réduire le gaspillage alimentaire, qui auront valeur d'exemple pour mobiliser les citoyens, collectivités, entreprises.
- Pour l'association, il était important de montrer que les AMAP jouent aussi un rôle dans la lutte contre le gaspillage alimentaire à plusieurs échelles, de la production à la consommation, en favorisant avec les AMAP des pratiques limitant les pertes agricoles.
- Animations de deux diffusions : diffusion du film lors de l'inauguration du Printemps des marchés, au Marché d'Intérêt National de Grenoble et lors du Forum des déchets de la Métro, à Seyssins et échanges avec le public autour de pistes de diffusion du film.
- 10 DVD réalisés et empruntables auprès des deux associations.



Action 2 : Accompagner le développement des AMAP, des pratiques en AMAP et des fermes partenaires

Projet 5 : Accompagnement des créations d'AMAP

Le réseau a accueilli 1 projet de création en 2016 : rencontre avec le collectif porteur du projet à Grenoble et lancement d'une réunion d'information avec le collectif auprès des citoyens pour l'année 2017.

Le réseau a accueilli et orienté en direct une quarantaine de consommateurs. La cartographie des AMAP permet aux consommateurs de prendre contact également directement avec les AMAP. Enfin les membres des AMAP accueillent régulièrement des consommateurs souhaitant avoir des informations sur les AMAP.

Projet 6 : Accompagnement des fermes candidates pour des partenariats avec des AMAP et veille à l'éthique de leurs pratiques agricoles

Le réseau a accueilli 9 paysans candidats en AMAP ou porteurs de projet (en cours d'installation, de formalisation du projet etc.) et a lancé des sondages auprès des AMAP : 6 paysans sont en projet d'installation et 3 sont entrés en partenariat avec des AMAP. Le réseau a accompagné 2 visites de démarrage chez 2 d'entre eux avec les AMAP intéressées.



Le réseau a également accompagné plus spécifiquement une AMAP et son paysan partenaire pour clarifier les besoins d'accompagnement du paysan dans un projet d'investissement (une serre) : étude du projet, faisabilité, aides financières par l'AMAP.

Projet 7 : Accompagnement des demandes de partenariat dans les AMAP

Le réseau propose aux AMAP et paysans un accompagnement dans la recherche de partenariat en facilitant la mise en relation amapiens-paysans.

Le réseau a accompagné une vingtaine d'AMAP en recherche de nouveaux partenariats avec des paysans, ainsi qu'une vingtaine de producteurs en recherche de nouveaux partenariats.

Le réseau des AMAP a créé un tableau des petites annonces sur le site internet permettant aux paysans et aux AMAP d'informer et de s'informer des recherches de partenariat.

Des AMAP du réseau organisent chaque année 2 livraisons groupées inter-AMAP de fruits d'été : l'une dans le Grésivaudan et l'autre dans l'agglomération grenobloise.

Projet 8 : Accompagnement du développement des pratiques dans les AMAP et dans le mouvement des AMAP

Création de nombreux outils en 2016 par le réseau des AMAP : les membres du réseau ont recueilli tout au long de l'année les besoins des AMAP et des fermes partenaires pour permettre leur développement, leur consolidation et leur pérennité : accueil téléphonique, présence du réseau lors des visites chez les producteurs avec les AMAP, présence du réseau lors des réunions-bilans des AMAP, présence du réseau lors des inter-AMAP.

Le réseau régional travaille spécifiquement à la création et au développement des outils permettant de répondre aux besoins identifiés notamment par les réseaux départementaux :

- **Création en cours du logiciel « Clic'AMAP »** pour alléger et informatiser la gestion des AMAP (disponible en 2017). Des membres bénévoles du réseau isérois se sont fortement investis dans la rédaction du cahier des charges de cet outil et des AMAP de l'Isère testent actuellement l'outil.
- **Création d'un tableau des petites annonces** que les AMAP et paysans peuvent actualiser en fonction de leur recherche.
- **Création d'un Kit « Autodiagnostic »** pour permettre aux AMAP de résoudre de manière autonome les problématiques au sein de l'AMAP : celui-ci contient plusieurs fiches thématiques en fonction des problématiques rencontrées : « Comment favoriser l'implication et la convivialité dans le groupe ? » - « Comment favoriser la communication au sein de l'AMAP ? » - « Comment favoriser la viabilité économique du partenariat ? » - « Comment démarrer un nouveau partenariat ? » - « Comment faire un état des lieux des pratiques agricoles du producteur ? »
- **Création d'un outil « Les paniers de nos AMAP »** permettant de donner des exemples de panier selon les différentes saisons, le prix des paniers, la diversité des produits etc.

Le réseau isérois a travaillé plus spécifiquement sur la :

- **Création d'un kit « Contrat AMAP »** pour permettre aux bénévoles des AMAP de mettre place des partenariats pérennes AMAP-paysans.
- **Création d'un kit « Jeux pour les AMAP »** pour permettre aux bénévoles des AMAP d'échanger avec le public autour des AMAP de manière ludique, comme pendant les stands d'informations et pendant les portes ouvertes des AMAP.
- **Création d'un kit « Communication »** pour permettre aux bénévoles des AMAP d'utiliser des supports d'informations pour communiquer sur les AMAP et de recruter de nouveaux amapiens dans leur AMAP : une amapienne du réseau a notamment créé une affiche que les AMAP peuvent utiliser pour rechercher de nouveaux adhérents ainsi que des groupes de consommateurs pour lancer la création d'une AMAP.

Organisation de plusieurs formations en 2016 : Le réseau de l'Isère a organisé plusieurs formations inter-AMAP pour accompagner le développement des pratiques dans les AMAP :

- **13 formations inter-AMAP** pour diffuser et échanger autour du **kit « Contrat AMAP »** : 7 dans l'Agglomération grenobloise ; 5 dans le Grésivaudan ; 1 en Nord Isère.
- **2 formations inter-AMAP** sur l'événement « **Portes ouvertes des AMAP** » dans l'agglomération grenobloise pour permettre aux AMAP de se former aux outils de communication et d'animation pour les « Portes ouvertes des AMAP ».

Projet 9 : Edition et actualisation des outils de communication du réseau pour développer la visibilité du mouvement des AMAP

Le réseau régional a travaillé, avec le réseau des AMAP de l'Isère et de la Savoie, à la création d'un site internet commun du réseau des AMAP permettant de communiquer sur le mouvement des AMAP et de mettre à disposition des membres du réseau les outils nécessaires à leur fonctionnement ou développement :

- Création de pages propres à chaque réseau permettant aux citoyens et aux membres du réseau d'identifier rapidement les informations propres à leur territoire.
- Création de cartographies des AMAP et des paysans sur l'ensemble des territoires.
- Création d'une boîte à outils à partir des besoins et expériences en AMAP : ces outils sont présentés de manière dynamique à l'aide de vidéos.



Action 1 : Informer et sensibiliser les citoyens autour des enjeux agricoles et alimentaires et les pratiques durables dans le cadre d'une « Campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne, au métier de paysan et aux pratiques durables »

Le réseau prévoit plusieurs temps forts pour favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires et des pratiques durables, connaître les possibilités d'évolution des modes de consommation et agricoles sur les territoires, favoriser le maintien et le développement des fermes agricoles grâce aux liens directs entre consommateurs et paysans.

Projet 1 : Organiser des cycles de conférences-débats avec l'intervention d'experts scientifiques

Conférence-débat de Jacques Caplat « Quelle agriculture pour demain ? L'agriculture biologique peut-elle nourrir le monde ? » : Le réseau prévoit l'intervention de Jacques Caplat le 8 avril à la librairie Arthaud de Grenoble. Jacques Caplat est agronome et ethnologue. Fils de paysan, il a été conseiller agricole en chambre d'agriculture, puis animateur à la Fédération nationale d'agriculture biologique. Il est l'auteur de nombreux livres, rapports et conférences sur l'agriculture biologique, ainsi que des livres *Changeons d'agriculture ; L'Agriculture biologique pour nourrir l'Humanité. Démonstrations* ; ainsi qu'un livre d'entretien avec Pierre Rabhi *L'Agroécologie, une éthique de vie*.

Face à la crise agricole, il n'est plus pertinent d'opposer agriculture et environnement. Les pratiques de l'agriculture biologique répondent à la fois à l'urgence climatique, à l'exigence de qualité alimentaire, à la nécessité de préserver les écosystèmes et les ressources en eau, au besoin de création massifs d'emplois et à la réinscription de l'agriculture dans les territoires. Pourtant, les politiques publiques en faveur de la bio tardent voire régressent. Jacques Caplat expliquera comment les citoyens peuvent influencer sur les choix cruciaux à venir afin de réconcilier agriculture et société.

Conférence-débat de Michel Buisson « Les enjeux de la souveraineté alimentaire : conquérir la souveraineté alimentaire » : le réseau prévoit l'intervention de Michel Buisson dans le nord du département. Le thème de la conférence reste à prévoir mais sera en lien avec son ouvrage « Conquérir la souveraineté alimentaire ». Michel Buisson est agroéconomiste. Il a exercé ses activités dans plusieurs organisations, (à l'ISARA-Lyon pour la dernière), notamment sur les questions de politiques agricoles aux différents niveaux, du local à l'international. Militant

altermondialiste (membre d'ATTAC, des Amis de la Confédération Paysanne...), il est depuis 2003, en relation avec différents réseaux, actif dans la promotion de la souveraineté alimentaire.

La souveraineté alimentaire reste à conquérir. Certes, de nombreuses avancées dans cette conquête ont eu lieu depuis 1996 grâce aux mobilisations et aux travaux de la Via Campesina et de ses alliés : enrichissement du concept, mise en œuvre d'alternatives concrètes... Cependant, la permanence de la pauvreté et de la sous-alimentation pour une grande partie de l'humanité, les crises alimentaire et écologique comme les avancées de l'agrobusiness, rendent la souveraineté alimentaire de plus en plus nécessaire, alors même que la crise du système capitaliste offre des opportunités.

Projet 2 : Organiser des cycles de pièces de théâtre sur des problématiques agricoles avec l'intervention de compagnies de théâtre

Le réseau souhaite proposer un nouveau format de cycles pour favoriser la participation des citoyens, éventuellement pendant la semaine européenne du développement durable ou pendant la semaine « Manger bio et local, c'est l'idéal ».

Selon les soutiens financiers obtenus, le réseau prévoit l'intervention de la compagnie de théâtre **En Compagnie de Nos Oliviers** avec un ou plusieurs spectacles qui sont les suivants.

Pièce de théâtre « Il y a un os ou la santé en agriculture » : ce spectacle permet de traiter de la problématique agricole de la santé en agriculture, parfois mise à rude épreuve.

« Sur scène, deux femmes, deux générations, deux regards sur l'agriculture et sur le monde. Jacqueline, 60 ans, veuve, agricultrice en GAEC avec François, son fils. Nathalie, sa belle-fille, institutrice, musicienne, écologiste... Tout en cuisinant et corrigeant des cahiers, elles se parlent, racontent avant, aujourd'hui, le travail, les annuités, la météo, l'Europe, le regard des voisins qui peut faire mal parfois, la peur du lendemain, mais aussi le bonheur...de travailler chez soi, de voir murir les blés, de nourrir les autres, d'être utiles. Elles parlent transmission, solidarités, dignité. Parfois elles nous amusent pour aussitôt profondément nous émouvoir...

Derrière elles, sur l'écran Jean Jacques Laplante, médecin. Il nous parle lui santé, troubles musculo-squelettiques, maladies professionnelles, accident du travail, stress, suicide, prévention... Et pendant qu'il parle, des images : paysages, troupeaux, cultures, des hommes et des femmes au travail... »

Pièce de théâtre « Semaines d'automne ou la précarité en agriculture » : ce spectacle permet de traiter de la problématique de petits producteurs traversant ou ayant traversé des difficultés.

« Sur la scène, Sarah, éleveuse, elle raconte, elle se raconte... le travail, beaucoup... les vacances, y en a pas... les galères de fric, souvent... la solitude, parfois... la peur du lendemain, quelque

fois... mais aussi la fierté d'être, de nourrir les autres... Le sentiment d'être utile à ce pays et surtout ce sentiment profond d'appartenir à une communauté... être paysan...

A côté d'elle sur l'écran, Jean-Louis, Claude, Marie-Thérèse, Martine, Josiane et les autres, héliculteurs, chevriers, vigneron, horticulteurs... eux aussi se racontent. Ils parlent travail, fatigue, difficultés, dignité, ils revendiquent, ils dénoncent... »

Pièce de théâtre « Semailles d'automne ou la précarité en agriculture » : ce permet de traiter de la problématique de la solitude sur les fermes.

« Il n'y a pas en agriculture de véritable coupure entre la vie professionnelle et la vie privée, plus encore lorsqu'il s'agit d'élevage. Etre agriculteur ce n'est pas qu'un métier, c'est un mode de vie. Alors plus qu'ailleurs, la solitude, le célibat forcé ont des incidences sur la santé des exploitants, mal être, dépression, santé négligée, laissé aller, donc sur les exploitations et par là même jusque sur l'évolution du milieu rural. Absence de succession, diminution du nombre d'exploitants, désertification... C'est de tout cela que parle le spectacle. »

Projet 3 : Organiser et appuyer des AMAP dans des soirées d'informations sur le thème : « Une AMAP, qu'est-ce que c'est ? Mon métier de paysan, qu'est-ce c'est ? »

Le réseau propose d'organiser ou d'appuyer des AMAP sur des communes des soirées d'informations sur les AMAP introduites par exemple par l'intermédiaire de films documentaires. Il s'agit de présenter aux citoyens une démarche durable qui peut être rejointe ou impulsée par leurs soins. Ces soirées peuvent être aussi l'occasion de présenter le travail de production d'un paysan en AMAP (d'un éleveur de volailles ou un apiculteur par exemple).

Projet 4 : Organiser et appuyer les portes ouvertes des AMAP et des fermes en AMAP

Le réseau propose de reconduire ce temps fort, éventuellement pendant la semaine « Manger bio et local, c'est l'idéal », en proposant aux AMAP d'ouvrir leurs portes sur leur temps de livraison ou sur la ferme d'un paysan partenaire pour faire connaître les fermes et les circuits où il est possible de consommer des produits sains en agriculture paysanne et/ou biologique.

Projet 5 : Former des porteurs de projet agricole au métier de paysan en AMAP dans les établissements agricoles

Le réseau prévoit de participer de nouveau à un forum avec les acteurs du réseau INPACT pour faire connaître aux porteurs de projet agricole les structures qui peuvent les accompagner dans leur projet d'installation et de commercialisation. Cette année, ce forum se déroulera au lycée agricole de la Côte St André le 8 juin.



Action 2 : Accompagner le développement des AMAP, des pratiques en AMAP et des fermes partenaires

Projet 6 : Accompagner les créations d'AMAP

Le réseau propose un accompagnement aux groupes de consommateurs souhaitant créer une AMAP en les accompagnants notamment dans l'organisation d'une réunion d'information grand public et dans la constitution de l'AMAP.

Le réseau accompagnera un projet de création d'une AMAP à Lumbin et un projet de création d'une AMAP au café brocante de Grenoble.

Projet 7 : Accompagner les fermes candidates pour des partenariats avec des AMAP et veiller à l'éthique de leurs pratiques agricoles

Le réseau propose un accompagnement aux paysans candidats en AMAP et aux AMAP souhaitant devenir partenaires sous forme de visites de ferme pour leur permettre de partir sur des bases saines et durables de partenariat en facilitant la compréhension de l'AMAP, de la ferme, ses pratiques, ses contraintes et les objectifs d'évolution vers le respect de la charte des AMAP.

Projet 8 : Accompagner les demandes de partenariat en AMAP

Le réseau propose aux AMAP et paysans un accompagnement dans la recherche de partenariat en facilitant la mise en relation amapiens-paysans. Cet accompagnement peut également être suivi de visite de ferme avec l'aide du réseau.

Projet 9 : Accompagner le développement des pratiques dans les AMAP et dans le mouvement des AMAP

Le réseau identifie les besoins et problématiques des associations membres et donc des bénévoles, et leur propose des formations et outils pour les accompagner dans le développement de leur AMAP et dans celui du mouvement des AMAP. Ces formations seront déclinées sur plusieurs territoires en fonction des soutiens financiers obtenus.

Formation « Savoir parler du mouvement des AMAP et de son AMAP au grand public » :

- Consolider ses connaissances sur les enjeux agricoles et alimentaires et les pratiques durables
- Consolider sa connaissance du mouvement des AMAP et du réseau de l'Isère
- Savoir présenter le mouvement des AMAP et le fonctionnement d'une AMAP
- Découvrir les différentes façons de s'impliquer pour parler du mouvement des AMAP et accompagner son développement (parler des AMAP lors de soirées d'informations, pour recherche des adhérents, pendant les portes ouvertes des AMAP etc.)
- Découvrir les outils existants pour parler du mouvement des AMAP (supports d'affichage, nouveaux jeux sur les AMAP, jeux sur les fermes en agriculture paysanne)
- Partager et comprendre le rôle des bénévoles dans le réseau des AMAP de l'Isère

Formation « Savoir accueillir une ferme candidate dans le réseau et veiller à l'éthique de ses pratiques agricoles » :

- Consolider sa connaissance sur les modes et pratiques agricoles, les grandes dimensions de la charte de l'agriculture paysanne ainsi que les grands principes de la charte des AMAP, qui encadrent les pratiques et orientations agricoles
- Savoir conduire une visite de ferme avec la réalisation d'un état des lieux des pratiques agricoles et une feuille de route sur les objectifs à atteindre en cas de décalage observé avec la charte de l'agriculture paysanne et/ou des AMAP
- Découvrir un nouvel outil créé par le réseau « Kit autodiagnostic – visite de démarrage » pour accueillir de visiter de manière autonome de nouvelles fermes souhaitant devenir membres du réseau

Formation « Savoir se mobiliser dans le cadre de la campagne nationale Nous mangeons, nous produisons, nous décidons ! » :

- Découvrir et comprendre la campagne « Nous mangeons, nous produisons, nous décidons ! » 2017 lancée par le mouvement des AMAP
- Découvrir les différentes façons de s'impliquer (diffusion, mobilisation, interpellation)
- Découvrir la boîte à outils pour s'investir dans cette campagne

Formation « Savoir utiliser la boîte à outils du réseau des AMAP, avec un focus sur le logiciel Clic'AMAP pour la gestion des AMAP » :

- Découvrir et utiliser la boîte à outils créée par le réseau des AMAP en 2016 : Kit contrat AMAP, Kit communication, Kit bilan de saison etc.
- Découvrir, utiliser et installer plus spécifiquement un nouveau logiciel informatique « Clic'AMAP » permettant d'alléger et d'informatiser la gestion des AMAP et celle du réseau

Formation «Savoir utiliser la monnaie locale et citoyenne Le Cairn dans les AMAP du réseau» :

- Découvrir le projet d'une monnaie locale complémentaire sur le bassin de vie grenoblois
- Savoir comment utiliser cette monnaie dans les échanges au sein des AMAP
- Inviter à la dissémination positive de « l'esprit AMAP » dans tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire, en encourageant la création d'autres partenariats locaux (finance etc.) : dynamiser les relations de proximité en circuit-court également avec une monnaie locale et citoyenne

Projet 10 : Capitaliser les expériences dans les AMAP avec l'alimentation d'un « Cahier national d'expériences en AMAP »

Dans le cadre d'un chantier porté au niveau national de capitalisation des expériences en AMAP, le réseau propose de recueillir des expériences sur des thèmes variés, identifiés comme des besoins ou problématiques rencontrées par des AMAP.

Le réseau prévoit de réaliser un appel à témoignage pour créer des fiches pratiques sur plusieurs thèmes et qui pourront en parallèle des formations accompagner les bénévoles dans le développement de leur AMAP. Par exemple :

- Fiche pratique « Comment j'ai initié la création de mon AMAP ? »
- Fiche pratique « Comment mon AMAP communique sur sa recherche de nouveaux adhérents ? »
- Fiche pratique « Comment mon AMAP accueille de nouveaux consom'acteurs et les implique dans la gestion de l'AMAP ? » etc. en fonction des besoins identifiés.

Projet 11 : Editer et actualiser les outils de communication du réseau pour développer la visibilité du mouvement des AMAP

Newsletter du réseau : le réseau propose chaque année plusieurs brèves pour partager auprès des membres les actualités des projets et les actualités agricoles.

Site internet avec la boîte à outils : le réseau propose de mettre à jour les outils sur le site internet du réseau, notamment :

- La cartographie des AMAP
- La cartographie des paysans en AMAP
- Le tableau des petites annonces de recherche de partenariat
- Les actualités du réseau
- Et l'ensemble des outils créés par le réseau

Page Facebook : le réseau prévoit de mettre à jour le fil d'actualités sur la page de l'Isère.



Bilan financier 2016

Produits :

Entre 2015 et 2016, les produits de l'association ont diminué principalement du fait de la baisse de subvention du Conseil Départemental de l'Isère, qui a baissé de moitié par rapport au montant perçu en 2015 (-6 000 €).

Dépenses :

Pour compenser la baisse des produits, l'association a dû réaliser des économies dans ses dépenses, désormais difficilement compressibles davantage :

- Changement du local du bureau (économie de près de 3 000 €)
- Limitations des déplacements (économie de près de 2 000 €)
- Baisse du montant reversé au réseau des AMAP régional pour faire face aux difficultés rencontrées par le réseau isérois (- 3 000 €)

Les dépenses de personnel ont augmenté pour s'adapter à l'évolution des catégories de poste et de la grille des salaires de la convention collective de la confédération paysanne, dont bénéficie l'association.

L'association enregistre un **déficit de 1 164 € en 2016.**



Scénario optimiste pour 2017 !

Dans ce scénario, les comptes sont à l'équilibre du fait de plusieurs suppositions exposées ci-dessous.

Produits :

- La production vendue augmente, du fait de la vente de tickets pour les spectacles de théâtre dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne.
- Les financements obtenus en 2016 sont reconduits en 2017 au même montant : Conseil départemental de l'Isère, de Grenoble Alpes Métropole et de la commune de Pinsot.
- Les nouvelles subventions demandées en 2017 sont obtenues, notamment celles pour organiser la campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne et les formations aux bénévoles : réserves parlementaires, fondation Crédit Mutuel, fondation Nature et découvertes, Communauté de communes du Grésivaudan.
- Le montant de l'adhésion (avec le même nombre d'adhérents) augmente en 2017.

Charges :

- Les dépenses augmentent pour l'organisation de la campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne (compagnies de théâtre et conférences-débats) et les formations aux bénévoles pour le développement des pratiques dans les AMAP.
- Les charges fixes de l'association restent identiques (bureau, salaires et cotisations).
- Le montant des adhésions reversées au réseau régional reste identique et le réseau prévoit une contribution au réseau national Miramap.

- Locations bureau et salles

Coût bureau : 1 200 €

Coût salle pour les conférences et pièces de théâtre : 1 500 €

Coût salle pour les réunions les formations aux bénévoles : 300 €

- Honoraires et rémunérations intermédiaires

Coût externalisation comptable : 1 500 €

Coût intervenants compagnies de théâtre (3 spectacles) : 7 500 €

Coût intervenants conférences : 1 000 €

- Catalogues et imprimés

Coût pour événements (conférences, pièces théâtre etc.) : 1 000 €

Coût pour portes ouvertes des AMAP : 500 €

Coût pour formations (et outils) : 1 500 €

- Déplacements et réceptions

Coûts déplacements membres du réseau pour événements et animation du réseau : 1 200 €

Coûts déplacements compagnies de théâtre et intervenants : 2 500 €

Coût déplacements pour formations : 1 500 €

- Reversement adhésions au réseau

Amap AURA : 8 500 €

Miramap : 1 000 €

CHARGES		Prévision 2017	Réalisé 2016	Réalisé 2015	PRODUITS		Prévision 2017	Réalisé 2016	Réalisé 2015
60-61-62	Autres achats et charges externes	33 100	14 441	23 442	71-	Production vendue	1 600	130	500
	Fournitures administratives	550	9	183		Prestation de service	100	130	500
	Locations	3 000	1 728	4 616		Produits activité annexe	1 500		
	Honoraires et rémunérations intermédiaires	10 000	1 459	2 200	74-	Subventions d'exploitation	46 500	30 700	34 700
	Catalogues et imprimés	3 000	804	147		Conseil départemental Isère	6 000	6 000	12 000
	Déplacements et réceptions	5 200	851	3 093		Grenoble Alpes Métropole	22 000	22 000	22 000
	Frais postaux et télécommunications	1 500	728	1 013		Commune de Pinsot	600	600	
	Cotisations partenaires	250	207	232		DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes (FDVA)	8 400	2 100	700
	Reversement adhésions Réseau AURA et Miramap	9 500	8 484	11 422		Réserves parlementaires	3 000		
	Autres (stands, service bancaire, hébergement site etc.)	100	171	536		Fondation Crédit Mutuel	1 000		
						Fondation Nature et Découvertes	3 000		
63-	Impôts, taxes et versements assimilés	550	519	493		Communauté de communes Grésivaudan	2 500		
	Participation employeur formation professionnelle continue	550	519	493		Autres produits	27 600	24 417	23 550
64-	Salaires et traitements	29 500	29 472	27 599		Cotisations AMAP	22 500	19 237	19 465
	Salaires et appointements	29 500	29 472	27 599		Cotisations paysans	5 000	5 005	3 300
64-	Charges sociales	12 600	12 292	11 068		Cotisations Partenaires	50	60	60
	Cotisations URSSAF	12 500	12 214	10 993		Cotisations individuelles	50	46	90
	Médecine du travail	100	78	75		Dons		69	635
64-	Autres charges		2	89		Produits financiers	50	55	42
					76-	Intérêts des placements (livret)	50	55	42
					79	Reprises, transferts de charges		260	1 849
	CHARGES TOTALES	75 750	56 726	62 691		PRODUITS TOTAUX	75 750	55 562	60 641
	RESULTAT D'EXERCICE	-	- 1 164	- 2 050					



Scénario pessimiste mais plus réaliste en 2017...

Dans ce scénario, l'association présente un important déficit du fait de plusieurs suppositions exposées ci-dessous.

Produits :

- La production vendue n'augmente pas, du fait de la non réalisation des spectacles de théâtre dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne, et donc pas de vente de tickets.
- Les financements obtenus en 2016 ne sont pas reconduits en totalité en 2017 : principalement une suppression de la subvention du Conseil départementale de l'Isère (- 6 000 €) et une baisse de la subvention de Grenoble Alpes Métropole (-7 000 €).
- Les nouvelles subventions demandées en 2017 ne sont pas toutes obtenues, notamment celles pour organiser la campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne et les formations aux bénévoles : seules les réserves parlementaires sont accordées.
- Le montant de l'adhésion (avec le même nombre d'adhérents) n'augmente pas en 2017.

Détail des charges :

- Les dépenses n'augmentent pas du fait de la non réalisation de la campagne de sensibilisation à l'agriculture paysanne (compagnies de théâtre) et la non réalisation d'une partie des formations programmées pour les bénévoles pour le développement des pratiques dans les AMAP (car les financements ne sont pas obtenus).
- Les charges fixes de l'association restent identiques (bureau, salaires et cotisations) : incompressible davantage mise à part une baisse du temps salarié.
- Le montant des adhésions reversées au réseau régional reste identique (ou une baisse doit être prévue) et le réseau ne prévoit pas de contribution au réseau national Miramap.

	CHARGES	Prévision 2017	Réalisé 2016	Réalisé 2015		PRODUITS	Prévision 2017	Réalisé 2016	Réalisé 2015
60-61-62	Autres achats et charges externes	14 400	14 441	23 442	71-	Production vendue	100	130	500
	Fournitures administratives	150	9	183		Prestation de service	100	130	500
	Locations	1 200	1 728	4 616		Produits activité annexe			
	Honoraires et rémunérations intermédiaires	1 500	1 459	2 200	74-	Subventions d'exploitation	20 700	30 700	34 700
	Catalogues et imprimés	900	804	147		Conseil départemental Isère		6 000	12 000
	Déplacements et réceptions	1 000	851	3 093		Grenoble Alpes Métropole	15 000	22 000	22 000
	Frais postaux et télécommunications	800	728	1 013		Commune de Pinsot	600	600	
	Cotisations partenaires	250	207	232		DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes (FDVA)	2 100	2 100	700
	Reversement adhésions Réseau	8 500	8 484	11 422		Réserves parlementaires	3 000		
	Autres (stands, service bancaire, hébergement site etc.)	100	171	536		Fondation Crédit Mutuel			
						Fondation Nature et Découvertes			
63-	Impôts, taxes et versements assimilés	550	519	493		Communauté de communes Grésivaudan			
	Participation employeur formation professionnelle continue	550	519	493		Autres produits	24 337	24 417	23 550
64-	Salaires et traitements	29 500	29 472	27 599		Cotisations AMAP	19 237	19 237	19 465
	Salaires et appointements	29 500	29 472	27 599		Cotisations paysans	5 000	5 005	3 300
64-	Charges sociales	12 600	12 292	11 068		Cotisations Partenaires	50	60	60
	Cotisations URSSAF	12 500	12 214	10 993		Cotisations individuelles	50	46	90
	Médecine du travail	100	78	75		Dons		69	635
64-	Autres charges		2	89		Produits financiers	50	55	42
					76-	Intérêts des placements (livret)	50	55	42
					79	Reprises, transferts de charges		260	1 849
	CHARGES TOTALES	57 050	56 726	62 691		PRODUITS TOTAUX	45 187	55 562	60 641
	RESULTAT D'EXERCICE	- 11 863	- 1 164	- 2 050					